Image not found or type unknown

Subrogations et prime d'ancienneté

Par **bm69**, le **04/03/2010** à **22:00**

Bonjour,
Depuis le 1er janvier,la sécu me paye directement les indemnitées journalieres,vu que la subrogation est terminée avec mon entreprise.
question:j'ai reçus une fiche de paie à 0 euros car l'entreprise ne pas payé la prime d'ancienneté payé mensuellement d'habitude.
est ce normale.???
Merci de vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés